

## PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028

Vision	Mission	Valeurs
En 2030, pour faire face aux perturbations anthropiques, le paysage de la Mauricie se démarque par un vaste réseau de milieux naturels connectés et résilients au service du vivant.	Identifier, préserver et restaurer le réseau de milieux naturels de la Mauricie en coopération avec les acteurs du territoire.	<p><b>Conciliation et coopération</b> – Prendre en compte les usages existants du territoire et co-construire des projets répondants aux besoins des acteurs du territoire.</p> <p><b>Résilience</b> – Améliorer la résilience des milieux pour leur permettre de s’adapter aux conditions.</p> <p><b>Cohérence et base scientifique</b> – Élaborer des projets locaux cohérents entre eux et appuyés par des données scientifiques.</p>

AXE PRIORITAIRE	BUTS	STRATÉGIES D’ACTION
<p><b>1. Accroissement de la connaissance et de l’engagement</b></p>	<p>1.1 Accroissement de la connaissance sur les milieux naturels et les corridors écologiques</p> <p>1.2 Développement des compétences des acteurs du milieu et reconnaissance des initiatives existantes</p> <p>1.3 Augmentation de l’adhésion et du sentiment de fierté en Mauricie autour de la démarche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer et engager les acteurs sur les actions pouvant contribuer à la démarche et sur les bonnes pratiques à adopter</li> <li>• Études et validations terrain pour l’identification de sites d’intérêts en fonction des objectifs (connectivité, rareté, biodiversité, etc.)</li> <li>• Accompagner les MRC et municipalités pour l’intégration des corridors dans les outils de planification (schéma, politiques, etc.)</li> <li>• Faire participer le grand public par la science citoyenne (iNaturalist, Carapace) et des activités guidées</li> <li>• Organiser un rendez-vous annuel pour présenter les résultats et faire un partage d’expériences</li> <li>• Diffuser les données récoltées aux acteurs du territoire (infolettre, activités, etc.)</li> <li>• Arrimage des différents plans existants (SAD, PGIR, PDE, plans de connectivité, etc.)</li> </ul>
<p><b>2. Préservation des milieux naturels existants</b></p>	<p>2.1 Augmentation de la superficie de milieux naturels d’intérêt préservés par divers moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la conservation volontaire et les ententes de conservation auprès des propriétaires et obtenir des engagements volontaires de conservation (servitude, etc.)</li> <li>• Acquérir des terrains à des fins de conservation</li> <li>• Implanter d’autres mesures efficaces de conservation (APUD, AMCEZ, MCC)</li> <li>• Collaborer à des plans d’aménagement forestier, agricole ou récréatif bonifiés par des mesures de connectivité écologique</li> <li>• Accompagner les MRC et municipalités pour l’intégration des corridors et des milieux naturels d’intérêt dans les outils de planification (schéma, politiques, etc.)</li> <li>• Préservation de l’intégrité des milieux naturels d’intérêt (lutte contre les EEE, zones tampons, etc.)</li> </ul>
<p><b>3. Restauration des milieux dégradés</b></p>	<p>3.1 Amélioration de la perméabilité des habitats pour faciliter le déplacement de la faune</p> <p>3.2 Amélioration de la santé des milieux naturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer ou maintenir la connectivité par la création ou restauration de passages fauniques</li> <li>• Améliorer ou maintenir la connectivité par la création ou restauration de processus/écosystèmes</li> </ul>